

# Suspicion de fraude a la caf

## Par rallon gaelle, le 21/11/2017 à 14:09

#### **Bonjour**

Voila , mon ami est parti au mois de décembre 2016 du logement (j'était enceinte) j'ai donc déclarer son départ a la caf , ma situation m'avait boulverser et jai mis l'administratif de coté , nous avons regler nos problemes familiaux et il est revenu vivre a la maison au mois de septembre 2017 , nous nous sommes donc redeclarer ensemble , et s'en suis ce mois ci un controle caf , avec suspension totale des allocations , nous ne percevons actuellement que des prestations familiales pour vivre ,nous avons trois enfant de 15ans 7 ans et 10 mois , nous nous retrouvons dans l'impossibilitee d'assurer le paiement du loyer et de toute autres factures , ni meme nous acheter le necessaire vital , quels sont nos recours ? je désespere de voir notre vie et l'avenir de mes enfants s'ecrouler ainsi , l'assisitante sociale nous ayant repondu de demander une autorisation de 1000euro de decouvert et d'attendre le resultat du controle

# Par youris, le 21/11/2017 à 15:41

### bonjour,

vous n'indiquez pas pour quel motif, la CAF vous a suspendu immédiatement vos allocations, vous indiquez seulement que vous avez mis l'administratif de côté, ce qui ne permet pas de comprendre votre situation.

vous pouvez saisir le médiateur de votre CAF.

votre ami peut peut-être chercher du travail pour aider à faire vivre sa famille.

Salutations